

La Petite École



Histoire genevoise

Tout commence en 1980 quand les associations en contact avec des personnes migrantes découvrent la présence « illégale » d'enfants de saisonniers. Ces enfants sont interdits d'école. L'Université Ouvrière de Genève, puis le Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI), improvisent des cours et des sorties à leur intention. Mais la nécessité d'une structure spécifique est manifeste. Le CCSI, Caritas, Terre des Hommes Suisse-Genève et le Centre Social Protestant créent l'Association genevoise pour la reconnaissance et l'encadrement des enfants sans statut légal (AGRES). Son but est double : prendre en charge les enfants et faire pression pour que le droit à l'éducation pour tous soit reconnu à Genève.



Parlons-en

- ▶ Existe-t-il des situations qui justifient la désobéissance civile ?
- ▶ Aujourd'hui, dans quel combat s'engager pour plus de justice ?



École clandestine : La Petite École

En 1984 naît La Petite École. Elle fonctionne grâce à deux enseignantes rémunérées et à un groupe de bénévoles. La Petite École change plusieurs fois de lieu, mais au fil des ans elle devient plus visible et grignote peu à peu des droits : l'accès aux restaurants scolaires et aux activités de Maisons de Quartier, par exemple. Au total, près de 400 enfants auront fréquenté cette école clandestine. Le travail sans relâche de l'AGRES, à contre-courant des lois et de l'opinion générale, aboutit finalement : en 1991, l'École publique genevoise accueille officiellement tous les enfants sans aucune exception.

